

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Coteau-Fleuri

08 novembre 2017, à 18h30

Maison de quartier de Chailly

- Parents :** Boschetti Olivier (BO), Concha Alfonso (CA), Da Silva David (DSD) et Turin Bertschy Mélanie (TBM)
- Professionnels :** Costa-Rubin Isabelle (CRI), Blanc Christine (BC), Lugon Isabelle (LI), Schiltknecht Lise (SL)
- Organisations :** Essmaali Béchir (EB), Pupet Patrick (PP) et Walefack Mbamitat Didier (WMD)
- Autorités politiques :** Sax Susan (SX) et Donzé Manuel (DM)
- Invités :** Grandmottet Delphine (GD)
- Excusés/absents :** Diday Isabelle (DI) et Zryd Centelighe Claude (ZCC)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 30 août 2017
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Assemblée des parents
 - a. Présélection des dessins
 - b. Contenu du discours
 - c. Organisation et programme
 - d. Répartition des tâches
5. Date et lieu de la prochaine séance
6. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour (OJ)

DSD, Président de la Commission, rappelle l'OJ. Personne n'a de remarque à présenter.

2. Adoption du PV du 30 août 2017

Tous les membres ont reçu un exemplaire du PV de la séance du 30 août 2017.

Le PV est passé rapidement en revue.

Aucune autre remarque n'est faite au sujet de ce PV qui est adopté à l'unanimité.

3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

La Commission profite de se trouver au sein de la Maison de quartier pour demander à sa représentante, Mme Delphine Grandmottet (DG), si elle souhaite intégrer la Commission pour le compte de la Maison de quartier. La proposition est acceptée.

La Commission vote à l'unanimité l'entrée de la Maison de quartier au sein de la Commission.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



4. Assemblée des parents

a. Présélection des dessins

La Commission devait étudier les dessins article par article (il y a douze dessins par article – 1 dessin par article par classe). Finalement, la Commission décide de conserver tous les dessins. Un bulletin de vote sera établi par le secrétariat ; y seront inscrits les 13 articles et un espace sera laissé pour permettre aux parents de noter le numéro correspondant au dessin choisi. Une urne de vote sera mise à disposition par la Maison de quartier.

Les dessins seront accrochés aux murs le matin même et numérotés.

b. Contenu du discours

DSD se propose de faire le discours. Il est convenu que celui-ci porte en premier lieu sur le rôle de la Commission. Le règlement sera aussi évoqué.

DSD présente le fil rouge de son discours. Chaque membre est appelé à adresser sa photo à DSD pour qu'il l'inclue dans sa présentation PowerPoint.

Les membres n'ont pas de remarques particulières au sujet de ce discours. Il est tout de même rappelé que DSD devra évoquer que la reproduction du texte des articles affichés ne représente pas la version finale.

Il est prévu que les classes-cordes interviennent juste après le mot de bienvenue et avant le discours lui-même.

DSD va adresser son projet de discours aux membres de la Commission afin de recevoir des retours.

Il est décidé de faire un rappel à l'attention des élèves, via un dessin et une formule simple (qui est établie par la Commission).

c. Organisation et programme

Classe-cordes, discours, concours de dessins et verrée. Ouverture des portes dès 10h00.

Programme débute à 11h00.

d. Répartition des tâches

Achat des boissons et divers : SL et PP

Accrocher les dessins/articles/pastilles à 08h30 : tous (sauf SX et BO – DM jusqu'à midi)

Accueil des parents : tous (sauf SX et BO)

Discours : DSD

Service des parents : tous (sauf SX et BO – DM jusqu'à midi)

Dépouillement des votes : tous (sauf SL, PP, SX et BO – DM jusqu'à midi)

Rangement : tous (sauf SL, PP, SX, DM et BO).

5. Date et lieu de la prochaine séance

La date de la prochaine séance est choisie par la Commission : ce sera le lundi 29 janvier 2018, à 18h30 au Collège de Coteau-Fleuri.

6. Divers et propositions individuelles

Retour du projet de règlement par le Service juridique de la DGEO : les correctifs sont passés en revue. La plupart sont admis. Une réponse sera donnée au Service.

Il n'y a pas d'autres divers et/ou de propositions présentés.

La séance est levée à : 20h11

Olivier Boschetti
Secrétaire

Lausanne, le 13 mars 2018
Lausanne, mars 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
fax 021 315 60 04
cet@lausanne.ch